

canado-américaines: la longueur des cheveux du Premier Ministre, par exemple, ou la variété de son vocabulaire.

Mais le document n'est pas passé tout à fait inaperçu et j'ose prédire que le débat sur les relations canado-américaines va tourner de plus en plus autour des trois options qui sont décrites dans l'article. Celui-ci commence même à exercer une certaine influence sur l'orientation de la politique du Gouvernement canadien! Tout dernièrement il m'est passé entre les mains un rapport au cabinet où l'on se reportait à la troisième option pour appuyer certaines recommandations.

Quoi qu'il en soit, je vous dirai que, selon moi, bien loin de se rendre de mauvais gré aux demandes de l'opinion publique dans le secteur des relations étrangères, le Gouvernement a stimulé ces demandes, il a invité les critiques à s'exprimer, il a bien accueilli les critiques puis, croyez-le ou non, il a même appliqué ces expressions publiques d'opinion à la conduite de son activité à l'étranger.

Je ne veux pas donner à entendre que la politique étrangère puisse être menée devant les cameras de la télévision. Le processus de la négociation doit se dérouler pour une très grande part dans le secret. L'exposé prématuré d'une attitude à adopter en négociation ne peut servir qu'à durcir les positions; une négociation tout à fait ouverte ne pourrait que dégénérer très rapidement en énoncés, toujours repris, de positions rigides, jusqu'à ce qu'on trouve le moyen d'échapper au regard de la foule pour se mettre à discuter à huis clos. Par contre, lorsque les décisions ont été prises et parfois même lorsque diverses possibilités sont encore présentes, il est important de soumettre ces décisions ou ces choix à l'attention du public pour voir s'ils ont l'appui des citoyens car, sur une longue période, l'appui général est la seule chose qui garantisse qu'on fera honneur à ses engagements internationaux. En soumettant une proposition provisoire ou des options qu'il envisage, le Gouvernement en arrive plus facilement à prendre les décisions nécessaires en même temps qu'il permet aux citoyens de participer à la prise des décisions.

Dans le document sur les relations canado-américaines qu'il a publié en octobre dernier, par exemple, le Gouvernement s'est prononcé fermement en faveur de ce qu'on a appelé la troisième option. J'avoue qu'on s'est demandé dans les milieux gouvernementaux s'il était sage d'opter pour une direction particulière au sujet de nos relations avec les Etats-Unis. Pourquoi prendre position publiquement? Pourquoi ne pas se fier à son instinct politique? Pourquoi ne pas laisser ouvertes toutes les possibilités? Pourquoi donner matière à critique à l'Opposition? Car enfin, a-t-on dit, nous nous sommes passés pendant bien des années d'un tel énoncé de politique. Souvenons-nous de ce que disait cet heureux praticien de l'art politique, Mackenzie King: "Je n'ai fait qu'un seul discours mémorable au cours de ma carrière et je l'ai toujours regretté".

Il était tentant au point de vue politique de suivre ce conseil prudent, mais nous en sommes finalement venus à la conclusion qu'il importait de donner une orientation à nos relations avec les Etats-Unis. Nous avons d'abord écarté comme inacceptable aux yeux des Canadiens l'intégration économique avec les Etats-Unis. Le choix se réduisait donc à maintenir un